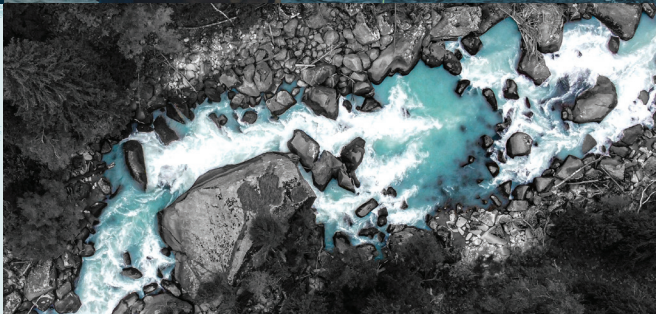
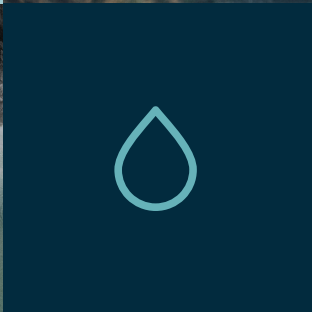
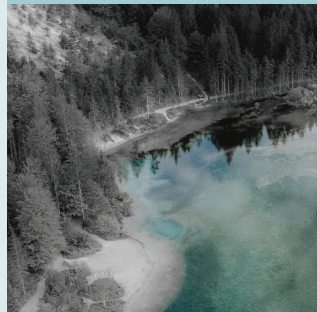
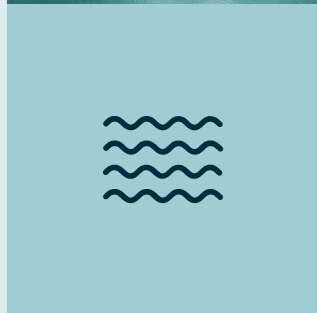
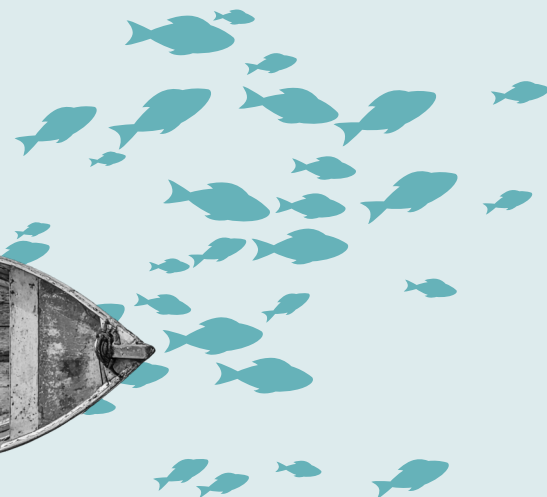
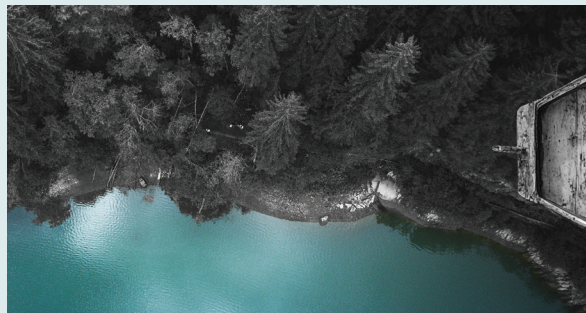


2025

Revue annuelle

de la Fédération québécoise
des chasseurs et pêcheurs
et de ses filiales



Fédération québécoise
des chasseurs et pêcheurs

ACTION ÉDUCATIVE
SÉCURITÉ NATURE

FONDATION
HÉRITAGE FAUNE



SOMMAIRE

L'ANNÉE VUE PAR NOS PRÉSIDENTS	4	Doré du fleuve Saint-Laurent : restrictions à prévoir	19	Événements dédiés à la chasse et à la pêche.....	32	Programme d'aménagement/ acquisition d'habitats fauniques (AAHF).....	47
LES ADMINISTRATEURS	6	Brochet : un colosse en péril.....	19	Rayonnement dans les médias.....	33	Bourses d'études supérieures.....	47
L'ÉQUIPE DE LA PERMANENCE	9	Saumon : toujours sous haute surveillance	20	Programme de bourses Dragons de la relève.....	34	LES AUTRES FONDS DE LA FONDATION	49
RAPPORT ANNUEL DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CHASSEURS ET PÊCHEURS		Bar rayé : un pas dans la bonne direction	20	Trophée Québec.....	35	RAPPORT ANNUEL DE SÉCURITÉ NATURE	
FAITS SAILLANTS	12	Adoption de dates fixes pour établir les périodes de pêche	21	PROGRAMMES DE DON DE VENAISON	36	FAITS SAILLANTS	52
PROJETS STRUCTURANTS	13	Réflexion sur l'utilisation d'échosondeurs à la pêche sportive	21	Chasseurs généreux.....	36	BILAN DU NOMBRE DE PARTICIPANTS AUX FORMATIONS	53
Livraison de la planification stratégique 2025-2028.....	13	DU CÔTÉ DES LOIS ET RÈGLEMENTS	22	Soutien aux opérations de contrôle des populations.....	37	AMÉLIORATION CONTINUE	54
Implantation d'un bureau régional	13	Abandon du projet de loi n° 97 sur le régime forestier.....	22	Débitage du gibier issu des saisies de la Protection de la faune du Québec.....	37	Atelier des instructeurs.....	54
Transformation numérique.....	13	Dénonciation de la hausse des baux de villégiature	22	MEMBRES	38	Nouveaux instructeurs.....	54
RÉALISATIONS RELATIVES À LA CHASSE	14	Demande de retrait des nouvelles taxations	22	Soutien aux membres associatifs et reconnaissance.....	38	Audits.....	54
Note générale sur les plans de gestion.....	14	CONSERVATION ET MISE EN VALEUR DE LA FAUNE	23	Les membres officiels	39	Bonification du matériel de cours	55
Nouveau plan de gestion de l'original.....	14	Interventions possibles dans les cas de braconnage par des Autochtones	23	RAPPORT ANNUEL DE LA FONDATION HÉRITAGE FAUNE		Rencontre des clubs de tir.....	55
Ajustements au plan de gestion du cerf de Virginie	15	Sensibilisation au sujet des espèces aquatiques envahissantes.....	24	FAITS SAILLANTS	42	FORMATION DES MONITEURS	56
Publication du plan de gestion du petit gibier.....	16	Participation de la FédéCP à la Table québécoise d'expertise sur les lacs	24	REVENUS	43	Formations initiales CCSMAF et CCSMAFAR	56
Dindon sauvage : fin de l'attestation spéciale.....	17	Intervention pour rétablir l'accès aux plans d'eau	25	Répartition des revenus.....	43	Tableau des candidats selon leur région	56
Abandon du programme de chasse à Cap-Tourmente	17	Baisse des effectifs d'agents de protection de la faune.....	25	Répartition détaillée des revenus	44	AIDE FINANCIÈRE 2025	57
RÉALISATIONS RELATIVES À LA PÊCHE	18	COMITÉS CONSULTATIFS	26	Faits saillants sur le financement.....	45	MONITEURS, INSTRUCTEURS ET RESPONSABLES DE LA FORMATION	58
Notes générales sur la faune halieutique	18	Comité Oiseaux migrateurs	26	UTILISATION DU FONDS GÉNÉRAL	46	Instructeurs.....	58
Touladi : qualité de pêche moindre.....	18	Comité Chiens de chasse	28	Répartition des dépenses.....	46	Responsables régionaux de la formation	58
		RAYONNEMENT DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE	30	Attribution des bourses et subventions.....	46	RECONNAISSANCE DE NOS BÉNÉVOLES 2025	59
		Nouveauté : l'infolettre Réseau sauvage	30	DÉTAILS DES SUBVENTIONS ET DES BOURSES DISTRIBUÉES	47		
		Succès des webinaires sur la chasse au petit gibier	30	Bourses Relève	47		
		Du contenu attrayant sur le web.....	31	Programme pêche d'hiver.....	47		

L'ANNÉE VUE PAR NOS PRÉSIDENTS



Pierre Caron

Président de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs

À titre de président de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs, c'est avec fierté que je vous présente notre revue annuelle 2025. Une fois de plus, la dernière année aura démontré la force de notre réseau et la pertinence de notre mission dans un contexte en constante évolution.

En 2025, la FédéCP a poursuivi ses efforts afin de consolider sa vision et de traduire celle-ci en actions concrètes au bénéfice des chasseurs, des pêcheurs et de la faune québécoise. Que ce soit par notre présence accrue dans les dossiers fauniques, par le soutien aux fédérations régionales ou par le développement de nouveaux projets structurants, nous avons continué d'agir avec rigueur, cohérence et détermination.

Cette année a également été marquée par un important travail de collaboration, tant à l'interne qu'avec nos partenaires. Je tiens à souligner l'engagement remarquable de nos bénévoles, des membres de nos conseils d'administration et de l'ensemble des associations affiliées. Leur implication demeure essentielle et constitue le cœur même de notre fédération.

Je souhaite aussi remercier sincèrement l'équipe de la permanence pour son professionnalisme et sa capacité d'adaptation. Grâce à leur travail, la FédéCP peut compter sur une organisation solide, crédible et tournée vers l'avenir.

Cette revue annuelle témoigne des actions posées, des défis relevés et des progrès accomplis au cours de la dernière année. Elle reflète surtout une fédération vivante, engagée et résolument tournée vers la pérennité de nos pratiques et la transmission de notre héritage.

Merci à celles et ceux qui contribuent, de près ou de loin, à faire de la FédéCP une voix forte et respectée. Ensemble, poursuivons ce travail avec passion et fierté.

Bonne lecture!



Yves Lachapelle

Président de la fondation Héritage faune

À la suite des travaux réalisés au cours des dernières années, 2025 aura marqué un important virage pour Héritage faune. Les réflexions du conseil d'administration ont mené à des avancées concrètes afin d'accroître l'efficacité et la portée de la fondation dans l'accomplissement de sa mission.

Le montant des bourses Relève et des bourses d'études supérieures a été majoré, et les modalités des programmes ont été assouplies pour mieux répondre aux réalités des associations membres de la FédéCP. Un nouveau programme d'aide financière pour l'acquisition de matériel durable destiné à des activités récurrentes a également été instauré, en réponse aux besoins exprimés lors de nos consultations. De plus, un Fonds de développement et un Fonds de projets spéciaux ont été créés afin de soutenir des initiatives porteuses qui ne s'inscrivent pas dans les programmes existants. Enfin, des améliorations significatives ont été apportées à la gouvernance pour assurer une reddition de comptes toujours plus transparente et rigoureuse.

Après plusieurs années d'optimisation de notre approche philanthropique, un plan stratégique triennal a été adopté. Celui-ci guidera nos actions et nous permettra de mieux accompagner les membres de la FédéCP dans leurs initiatives visant le développement de la relève en chasse et pêche ainsi que l'aménagement et la mise en valeur d'habitats fauniques. Avec plus de 25 000 personnes initiées à la chasse et à la pêche, 2025 représente une année record. Notre ambition est claire : maintenir cet élan et, si possible, l'amplifier au cours des prochaines années.

Ces résultats sont rendus possibles grâce à l'engagement indéfectible des bénévoles et à la générosité des donateurs. Merci de croire en l'importance de la relève, de transmettre vos passions et de contribuer activement à notre mission.

Je remercie sincèrement les membres du CA pour leur contribution et je souligne par ailleurs l'arrivée de M. Tony Fournier parmi eux. Finalement, je salue le travail remarquable de Mme Hélène Baron-Gauthier, ainsi que celui de toute l'équipe de la FédéCP.

Avec la participation de chacun, en 2026, nous pourrons aller encore plus loin!



Pascal Alarie

Président de la filiale éducative Sécurité nature

C'est avec grand plaisir que je vous présente le bilan 2025 à titre de président du conseil d'administration de la filiale éducative, Sécurité nature.

Encore une fois, l'année a été marquée par d'excellents résultats qui mettent en valeur le rôle éducatif de notre organisation, solidement implantée aux quatre coins du Québec. Nous poursuivons avec rigueur notre mission : promouvoir des comportements responsables et sécuritaires chez les chasseurs et les pêcheurs. Je tiens à souligner l'engagement et le leadership de nos moniteurs, instructeurs et responsables de la formation dans toutes les régions, ainsi que le travail essentiel du personnel de Sécurité nature, nos précieuses « abeilles » qui œuvrent souvent dans l'ombre.

Au cours de la dernière année, près de 65 000 participants ont suivi une formation offerte par Sécurité nature. Ce résultat témoigne de la pertinence de notre mission et de l'impact concret de nos actions sur la relève et sur la croissance du nombre de chasseurs au Québec.

Je suis particulièrement fier de l'adoption du plan stratégique 2025-2028 et du déploiement du plan d'action qui en découle. Parmi les priorités :

- Recruter, outiller et reconnaître nos moniteurs, notamment par la révision du programme de reconnaissance;
- Structurer et soutenir durablement notre réseau, grâce à une refonte numérique presque complétée et à la tenue d'un congrès des moniteurs en avril 2026;
- Assurer la stabilité financière, avec le développement d'une nouvelle formation payante sur l'éviscération des grands gibiers;
- Mieux connecter et valoriser nos moniteurs afin de renforcer leur sentiment d'appartenance.

Nous amorçons la prochaine année avec confiance et détermination. Je vous invite à découvrir, dans les pages qui suivent, un aperçu de nos résultats, de nos chantiers en cours et de nos perspectives d'avenir.



LES ADMINISTRATEURS

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CHASSEURS ET PÊCHEURS

PRÉSIDENTS RÉGIONAUX

Gérard Gagnon

Bas-Saint-Laurent

Michel Bouchard

trésorier, Saguenay-Lac-Saint-Jean

Bob Bélanger

vice-président, Capitale-Nationale

Sylvain Hénault

Mauricie

François Vanasse

Estrie

Rodolphe La Salle

Outaouais

Pierre Auger

Abitibi-Témiscamingue

Erick Bouchard

Côte-Nord

Alain Poitras

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Martin Gaudreau

Chaudière-Appalaches

Danny Leblanc

Lanaudière

Michel L. Fortin

secrétaire, Laurentides

Pierre Roy

Montréal/Laval/Montérégie

Reno Montminy

Centre-du-Québec

PRÉSIDENT PROVINCIAL

Pierre Caron**Changements**

Soulignons le départ de :

Nathalie Dallaire

Abitibi-Témiscamingue

Gilles Couture

Côte-Nord

Jean-Claude Marcoux

Chaudière-Appalaches

Yvon Courchesne

Centre-du-Québec

HÉRITAGE FAUNE

Yves Lachapelle

Président et membre élu

Alain Poitras

Vice-président et membre coopté

Marc-Antoine Godin

Trésorier et membre élu

Vanessa Ruest

Secrétaire et membre élue

Louis Bélanger

Membre élu

Tony Fournier

Membre élu

Pierre Caron

Membre désigné FédéCP

Changements

*Notons l'arrivée de Tony Fournier
comme membre élu
et de Pierre Caron comme
membre désigné FédéCP.*

*Nous soulignons le départ
de Serge Larivière.*

SÉCURITÉ NATURE

Pascal Alarie

Président

Simon Caron

Trésorier

Gaétan Hamel

Secrétaire

Pierre Roy

Membre élu

Jacques Caron

Membre élu

Roch Gamache

Membre élu

Pierre Caron

Membre désigné FédéCP

Changements

*Notons l'arrivée de Pierre Caron
comme membre désigné FédéCP.*



L'ÉQUIPE DE LA PERMANENCE

Marc Renaud
Directeur général

Stéphanie Vadnais
Directrice des opérations

Michel Baril
Biologiste

Hélène Baron-Gauthier
Coordonnatrice de la fondation

Martin Savard
Coordonnateur à la formation

Lise Duchesneau
Adjointe administrative

Marie-Josée Laflamme
Agente de service à la clientèle

Line Guillemette
Agente à la comptabilité

Jessika Guay-Plamondon
Agente à la comptabilité

Jessica Bouchard
Agente de projets et de soutien aux membres

Edith Rosa
Agente de bureau - formation

Christina Leclerc
Agente de bureau - formation

Isabelle Labranche
Conseillère aux communications

Ariane Duval-Godbout
Conseillère aux communications

Véronique Hervieux
Agente de projet

Frédéric Bastien
Appariteur

Alain Thivierge
Agent de service à la clientèle (occasionnel)

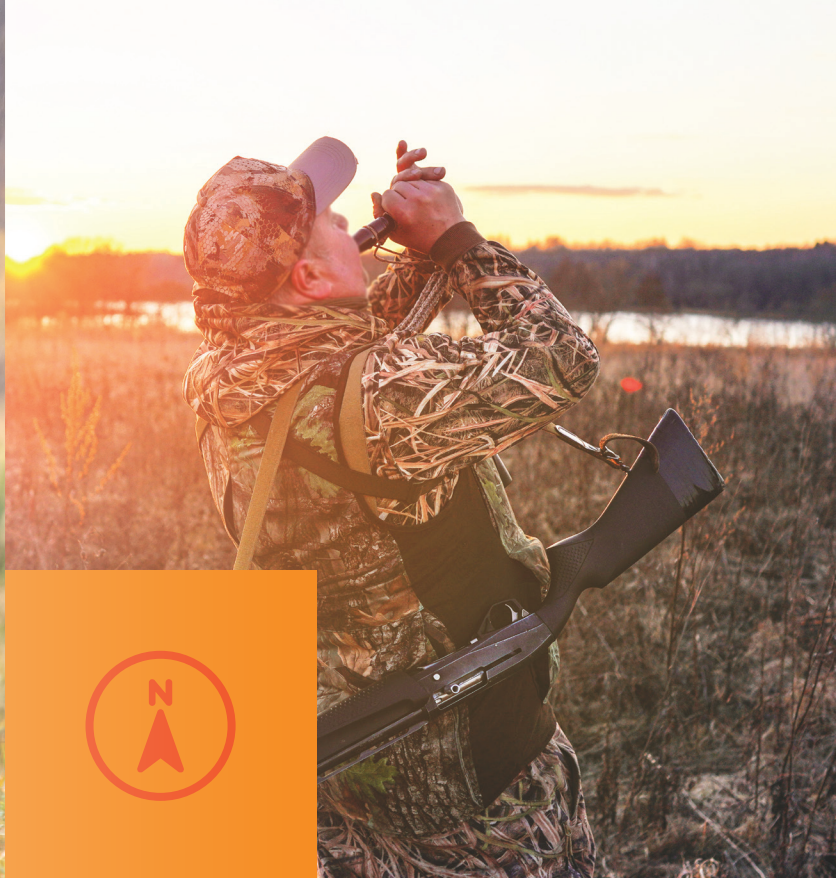
Mathieu Martin
Responsable du marketing, jusqu'en juillet 2025

Emily Vallée
Coordonnatrice aux communications, jusqu'en février 2025



2025 Rapport annuel

Sécurité nature



FAITS SAILLANTS

REFONTE DES OUTILS NUMÉRIQUES

Sécurité nature est fière de financer le grand chantier de la refonte numérique, qui donnera les outils nécessaires à l'organisation pour travailler plus efficacement et pour nourrir de nouvelles ambitions, principalement quant à l'offre de formations complémentaires.

Avec le nombre de participants aux cours qui continue d'augmenter, il est important d'améliorer entre autres les outils informatiques de gestion des participants et des formations. L'ensemble de l'équipe de la permanence a été mobilisée pour définir les besoins exacts et les objectifs à atteindre. Le lancement du nouvel environnement numérique est prévu pour le printemps 2026. Le résultat visible pour le grand public sera le nouveau site web qui présentera un processus d'achat (formations, articles de boutique, membership, etc.) simplifié et plus fluide.



NOUVELLE FORMATION EN CHANTIER SUR L'ÉVISCÉRATION

Une toute nouvelle formation sur l'éviscération des grands gibiers a été élaborée comme prévu au cours de l'année. Ce produit complémentaire aux formations de chasse répond à un besoin ciblé par le comité de développement mis sur pied en 2024.

Dans un sondage adressé aux adeptes de chasse, le comité cherchait à connaître les outils qui pourraient mieux soutenir les nouveaux chasseurs dans leur pratique. La priorité évidente nommée par les répondants était une formation sur l'éviscération. Elle sera donc offerte dès le printemps 2026.



Les acronymes

CCSMAF : Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu
CCSMAFAR : Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu à autorisation restreinte
ICAF : Initiation à la chasse avec arme à feu
ICAA : Initiation à la chasse avec arc ou arbalète

BILAN DU NOMBRE DE PARTICIPANTS AUX FORMATIONS

Nombre total de participants			
2025	2024	2023	2022
69 743	63 489	56 901	65 508

Avec ses 69 743 participants, Sécurité nature établit un nouveau record. L'augmentation de la participation est répartie parmi les cours CCSMAF, CCSMAFAR et ICAF.

COURS EN LIGNE

Initiation à la chasse avec arme à feu

Nombre de cours vendus				Pourcentage en 2025	
2025	2024	2023	2022	Femmes	Mineurs
18 238	17 391	15 731	17 274	28,7 %	23 %

La participation à ICAF poursuit sa légère tendance à la hausse.

Initiation à la chasse avec arc ou arbalète

Nombre de cours vendus				Pourcentage en 2025	
2025	2024	2023	2022	Femmes	Mineurs
10 707	10 756	10 310	11 206	26,3 %	15,1 %

En dehors des années exceptionnelles de 2020-2021, l'intérêt pour ICAA est stable depuis une dizaine d'années.

Séminaire Chasse au dindon sauvage

Nombre de cours vendus				Pourcentage en 2025	
2025	2024	2023	2022	Femmes	Mineurs
5 642	5 871	5 696	6 717	14,5 %	8,6 %

Le nombre de formations vendues sur la chasse au dindon demeure dans la moyenne des dix dernières années.

COURS EN CLASSE

Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu et reprises

Nombre de cours vendus				Pourcentage en 2025	
2025	2024	2023	2022	Femmes	Mineurs
30 539	26 131	22 564	26 638	28,8 %	20,3 %

Le CCSMAF défie les prédictions avec une augmentation significative encore cette année.

Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu à autorisation restreinte et reprises

Nombre de cours vendus				Pourcentage en 2025	
2025	2024	2023	2022	Femmes	Mineurs
4 617	3 340	2 600	3 673	22,8 %	N/A

Le CCSMAFAR présente également une progression importante. Rappelons que le cours est donné par la FédéCP depuis 2022.

Précision sur les chiffres

Cours en ligne : total des cours vendus pendant l'année

Cours en classe : total des participants qui ont terminé leur formation pendant l'année

AMÉLIORATION CONTINUE

ATELIER DES INSTRUCTEURS

À l'occasion du congrès 2025, un atelier réservé aux instructeurs de Sécurité nature s'est tenu le 12 avril dernier. Les instructeurs sont des bénévoles qui ont la responsabilité de former les nouveaux moniteurs. L'objectif de cet atelier était de récolter les idées et les commentaires de chacun afin de repenser les formations initiales. Ces formations sont au cœur du processus d'accueil des nouveaux moniteurs, qui est constitué de cinq étapes :

1. la présélection régionale;
2. le cours préalable (facultatif);
3. la session de formation/évaluation initiale;
4. le ou les cours supervisés;
5. la nomination.

La réflexion a porté sur l'avenir des sessions de formation/évaluation initiale, avec un accent particulier sur la portion pratique des formations ainsi que sur une proposition de formation « allégée » pour les candidats qui sont déjà moniteurs et qui souhaitent enseigner un nouveau module de cours. Les instructeurs ont également analysé les documents didactiques utilisés dans le cadre de la formation ainsi qu'une proposition de document vidéo, qui servirait non seulement pour la formation d'aspirants moniteurs, mais pour la formation continue des moniteurs d'expérience.

NOUVEAUX INSTRUCTEURS

Au terme de l'année, Sécurité nature a accueilli deux nouveaux instructeurs bénévoles. Il s'agit de M. Pierre Auger, de l'Abitibi-Témiscamingue, et de M. Gaston Chalifoux, de la Côte-Nord.

Les instructeurs enseignent aux moniteurs et les évaluent à l'occasion des sessions de formation/évaluation initiales. Ils interviennent également en appui et à la demande des responsables régionaux de la formation à l'occasion de l'évaluation du ou des cours supervisés et des sessions de mise à niveau des moniteurs (recyclages). Ils agissent également comme conseillers auprès de l'équipe de Sécurité nature pour améliorer le contenu des cours, leur qualité et celle des examens.

AUDITS

En septembre, nous avons initié des audits de cours, qui seront réalisés dans toutes les régions du Québec par nos instructeurs. À cet effet, une grille d'évaluation détaillée leur a été préparée, tant pour le CCCSMAF que pour le CCSMAFAR.

Outre les critères d'évaluation traditionnels utilisés lors des formations initiales et des cours supervisés, la grille comprend des sujets tels que :

- La durée du cours;
- La durée des séances de pratique avec les armes de démonstration;
- L'accompagnement des participants par le moniteur;
- La pertinence des digressions;
- La couverture du contenu;
- L'utilisation de l'humour.

Comme l'uniformité et la qualité des tests pratiques sont primordiales, les instructeurs sont aussi invités à examiner les détails suivants :

- Le matériel est-il suffisant, conforme et en bon état ?
- Le moniteur prépare-t-il les armes adéquatement ?
- Les questions posées et les procédures sont-elles conformes ?
- La durée du test est-elle appropriée ?
- Le pointage est-il efficace et conforme ?

Les audits effectués jusqu'à présent ont permis de cibler quelques problèmes plus répandus : des munitions factices en mauvais état, un accompagnement inégal pendant les périodes de pratique avec les armes de démonstration et des digressions qui, bien qu'utiles pour capter l'attention, s'écartent parfois du contenu du cours.

L'objectif est que tous les moniteurs de Sécurité nature aient reçu la visite des instructeurs d'ici deux à trois ans.

BONIFICATION DU MATÉRIEL DE COURS

MAQUETTES 3D DE MUNITIONS GÉANTES

Afin de soutenir les moniteurs dans leur enseignement, du nouveau matériel leur a été acheminé en cours d'année.

Il s'agit de cinq maquettes d'environ 20 cm de haut présentant des coupes de cartouches :

- à grenailles (fusil),
- à balle unique rayée (fusil),
- à sabot (fusil),
- à percussion centrale (carabine),
- à percussion annulaire (carabine).



Ces maquettes répondent à la difficulté pour les novices de se figurer les composantes et le fonctionnement de cartouches d'armes à feu. Elles complètent efficacement l'usage de munitions factices et d'illustrations.



BONIFICATION DES TROUSSES D'ARMES DE DÉMONSTRATION

En 2025, Sécurité nature a terminé de bonifier les trousseaux d'armes désactivées, un processus initié l'année précédente. Des armes de poing ainsi que des armes longues à verrou, à pompe et à levier ont été ajoutées aux trousseaux existants. Cette importante amélioration contribue grandement à la fluidité des périodes de pratique des participants en diminuant les files d'attente.

La qualité de cette période de pratique est cruciale : les participants sont plus satisfaits lorsqu'ils ont plusieurs occasions de manipuler les armes et ils sont mieux préparés pour le test pratique, ce qui en améliore le déroulement.

RENCONTRE DES CLUBS DE TIR

En 2025 s'est tenue une deuxième rencontre accueillant des membres d'une trentaine de clubs de tir et des représentants du Bureau du contrôleur des armes à feu afin de discuter des défis rencontrés par les responsables des clubs de tir.

Cette rencontre faisait suite à une première réunion qui avait eu lieu en 2024 et où les administrateurs des clubs avaient échangé sur leurs difficultés et leurs enjeux, qui sont principalement liés aux lois et réglementations encadrant la pratique du tir. Par ces démarches, Sécurité nature souhaite contribuer à la pratique du tir sportif.

FORMATION DES MONITEURS

FORMATIONS INITIALES CCSMAF ET CCSMAFAR

Trois sessions de formations initiales ont eu lieu pendant l'année : deux pour le CCSMAF en mai et une pour le CCSMAFAR en juin.

Dans le cas du CCSMAF, nous avons reçu 34 candidats, soit 28 hommes et 6 femmes. Tous sauf un ont été recommandés par les instructeurs pour la suite de la formation. Trois d'entre eux ont été recommandés avec la mention de deux supervisions par le responsable régional lors de la prochaine étape de qualification.

Pour le CCSMAFAR, nous avons reçu 17 candidats, dont 13 hommes et 4 femmes. Tous ont été recommandés par les instructeurs, dont un candidat avec l'exigence de deux supervisions par le responsable régional à la prochaine étape de qualification.

Entre les convocations en février et la session de formation initiale, plusieurs candidats ont dû se désister pour des raisons de disponibilité, mais un grand nombre a déjà mentionné vouloir se présenter à nouveau à 2026.

TABLEAU DES CANDIDATS SELON LEUR RÉGION

	CCSMAF	CCSMAFAR
Bas-Saint-Laurent		
Saguenay-Lac-Saint-Jean	3	1
Capitale-Nationale	4	1
Mauricie	2	
Estrie	2	1
Outaouais	2	
Abitibi-Témiscamingue	3	
Côte-Nord	1	
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine		
Chaudière-Appalaches	1	1
Lanaudière	2	2
Laurentides	1	3
Montréal - Laval - Montérégie	13	8
Centre-du-Québec		
	34	17

Les participants à toutes les sessions ont été globalement très satisfaits de la qualité de la formation et des instructeurs. Nous remercions tous les candidats qui ont investi de leur temps en préparation et en participation à ces sessions, ainsi que tous nos instructeurs. Ces derniers ont mentionné qu'ils souhaitent prévoir une rencontre pour préciser certains points du CCSMAF et du CCSMAFAR qui ne sont pas couverts par les manuels, mais qui se révèlent pourtant importants dans la pratique. Ces préoccupations sont tout à l'honneur des instructeurs, qui démontrent leur rigueur et leur dévouement dans leurs tâches.

Nous remercions également les instructeurs bénévoles sur qui reposent ces intenses sessions de formation : Linda Crête, Réal Crête, Gianfranco Cavallo, Jules Lambert, Jean Valiquette, Paul-Aimé Bélanger, Pierre Caron, Hélène Larente, André Labrie, Pierre Couture, Rodolphe Lasalle et Robert Dominique.



AIDE FINANCIÈRE 2025

Sécurité nature, grâce aux revenus générés par les cours, contribue financièrement à soutenir les activités de la Fédération et d'Héritage faune. La filiale éducative met aussi à la disposition de toute l'organisation les outils informatiques et technologiques essentiels à la réalisation des projets.

Sommes versées par Sécurité nature	À la FédéCP	À Héritage faune
Pour les activités régulières selon le budget prévu	550 000 \$	200 000 \$
Dans le Fonds Dindon sauvage	-	-
Total (avant versement du surplus au Fonds visibilité)	750 000 \$	

Le budget 2025 était plutôt conservateur, mais les résultats ont pris une tournure plus positive que prévu, ce qui explique le surplus d'exploitation du fonds d'administration générale. De ce surplus, environ 206 000 \$ ont été versés au Fonds de réserve ICAF et ICAA. Ce transfert est fait en vertu des termes de l'entente avec le Ministère, qui stipule que tout montant qui dépasse 12 % de profit en lien avec les formations ICAF et ICAA doit être versé dans ce Fonds. L'utilisation des sommes cumulées dans ce Fonds doit servir à combler une année déficitaire ou de moins de 12 % de profit, ou encore à couvrir des dépenses en lien avec les formations ou avec des projets spéciaux.

MONITEURS, INSTRUCTEURS ET RESPONSABLES DE LA FORMATION

La FédéCP tient à remercier ses 409 moniteurs bénévoles pour leur engagement, leur dévouement et leur mobilisation pour l'enseignement de la sécurité dans le maniement des armes à feu. Leur travail assure que de nouveaux chasseurs avisés et responsables sont formés chaque année.

Région	CCSMAF			CCSMAFAR		
	Moniteurs	Instructeurs	Moniteurs novices	Moniteurs	Instructeurs	Moniteurs novices
Bas-Saint-Laurent	22	1	1	5	0	0
Saguenay-Lac-Saint-Jean	23	0	0	4	0	0
Capitale-Nationale	33	1	0	8	0	1
Mauricie	13	2	0	4	1	0
Estrie	18	2	2	4	2	1
Outaouais	28	2	1	6	0	0
Abitibi-Témiscamingue	40	1	2	8	1	0
Côte-Nord	18	1	0	5	1	0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	11	1	0	3	0	0
Chaudière-Appalaches	27	1	3	6	1	1
Lanaudière	22	0	0	12	0	1
Laurentides	27	0	2	5	0	0
Montréal-Laval-Montérégie	78	4	4	39	4	5
Centre-du-Québec	18	0	1	2	0	0
Moniteurs autochtones	31	2	0	0	0	0
Total	409	18	16	111	10	9

INSTRUCTEURS

Paul-Aimé Bélanger
Linda Bélanger-Crête
Mark Brazeau
Pierre Caron
Gianfranco Cavallo
Pierre Couture
Réal Crête
Robert Dominique
Éric Giguère

Rodolphe La Salle
André Labrie
Jules Lambert
Hélène Larente
Serge Larivière
Martin Savard
Jean Valiquette
Pierre Auger
Gaston Chalifoux

RESPONSABLES RÉGIONAUX DE LA FORMATION

Paul-Aimé Bélanger | Bas-Saint-Laurent
Rémi Girard | Saguenay-Lac-Saint-Jean
Donald Ouellette | Capitale-Nationale
Richard Blais | Mauricie
Réal Crête | Estrie
Martin Bourgie | Outaouais
Dany L'Heureux | Abitibi-Témiscamingue
André Boulianne | Côte-Nord
Jules Lambert | Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Pierre Couture | Chaudière-Appalaches
René Charpentier | Lanaudière
Marc Tremblay | Laurentides
André Labrie | Montréal - Laval - Montérégie
Éric Bahl | Centre-du-Québec

RECONNAISSANCE DE NOS BÉNÉVOLES 2025

THÉRÈSE MOREAU
Membre à vie



Depuis plus de 15 ans, Thérèse s'illustre au sein de la régionale de Lanaudière par son dévouement indéfectible, notamment à titre de secrétaire, de trésorière et de présidente intérimaire. Elle a contribué de façon remarquable à la saine gestion de la régionale, assurant la stabilité financière et la continuité de ses activités.

Monitrice en maniement d'armes, elle transmet son savoir avec rigueur, bienveillance et professionnalisme. Son implication dépasse largement les fonctions administratives : elle est aussi présente sur le terrain, entre autres lors de la Journée de la pêche au camping Kelly et dans divers projets communautaires. Par son leadership, sa générosité et son engagement envers la mission de la FédéCP, Thérèse incarne avec éclat les valeurs qui nous animent. Ce titre honorifique souligne l'ampleur de sa contribution et l'impact durable de son implication.

RODOLPHE LA SALLE
Membre à vie



Moniteur chevronné, Rodolphe a formé des chasseurs responsables pendant plus de 30 ans, que ce soit au maniement d'armes à feu, à la chasse à l'arc et à l'arbalète ou encore à la chasse au dindon sauvage. Dès 1997, son implication était saluée par le titre de moniteur régional. Fidèle à sa mission de transmettre ses connaissances, il a redoublé d'efforts pendant la pandémie pour continuer de former de nouveaux adeptes, et a été récipiendaire de la reconnaissance Moniteur national en 2022. Au-delà des cours, Rodolphe a contribué activement à la relocalisation du dindon sauvage dans les années 2000, marquant de façon durable le paysage faunique du Québec. Pilier de la régionale de l'Outaouais, il a aussi agi à titre de vice-président au conseil d'administration provincial de la FédéCP, toujours animé par la passion de la nature et le plaisir de la camaraderie en plein air.

Ses collègues et amis de la FédéCP se réjouissent d'avoir pu souligner la grande contribution de Rodolphe au milieu faunique de son vivant. Il est malheureusement décédé en mars 2026. Nous offrons nos sympathies à tous ceux qui ont eu la chance de le côtoyer.

RECONNAISSANCE DE NOS BÉNÉVOLES 2025 SUITE

MAGASIN LATULIPPE Membre honoraire



La FédéCP tient à honorer l'engagement et l'implication de Magasin Latulippe, qui contribue activement à la réalisation de nos objectifs de développement et à l'accomplissement de notre mission.

Grâce à son soutien indéfectible aux activités de la Fédération, Magasin Latulippe a su se distinguer par deux initiatives particulièrement significatives.

La première est son appui au Fonds Chasseurs généreux Latulippe, qui permet aux chasseurs de faire don d'un gibier complet, d'un demi-gibier ou même d'un quartier d'original, sans avoir à payer pour le débitage afin que la viande soit remise aux personnes dans le besoin à travers tout le Québec.

La deuxième est sa contribution au programme Fauniquement Femme Latulippe, qui offre des séjours d'initiation aux activités de chasse et pêche pour encourager la relève féminine.

ASSOCIATION CHASSE & PÊCHE DE PONT-ROUGE Reconnaissance d'une association



Située dans la région de la Capitale-Nationale, l'Association chasse & pêche de Pont-Rouge se distingue par son implication exceptionnelle envers la relève et les familles.

Depuis sa création en 1964, cette association se donne pour noble mission d'organiser des activités de chasse et de pêche sportive tout en ayant la préoccupation de conserver la faune et ses habitats. Partenaire de la Zec Batiscan-Neilson depuis trois ans, elle organise des activités d'initiation à la chasse aux petits gibiers combinant sécurité, apprentissage et plaisir. Tir aux pigeons d'argile, mentorat en sentier, repas sur place et ateliers de préparation du gibier : tout est pensé pour offrir aux jeunes une expérience complète et enrichissante. Plus d'une trentaine de jeunes y participent, repartant chaque fois avec de précieux souvenirs et un sac rempli d'articles utiles.

MÉRITAS

Bob Bélanger | Capitale-Nationale

Pierre Caron | Mauricie

Odette Généreux | Lanaudière

GILLES LABINE Moniteur national



La feuille de route de Gilles s'étend sur plus de trois décennies et comporte des cours CCSMAF, CCSMAFAR, ICAF et ICAA. Il a animé près de 1500 cours et a aussi agi comme second moniteur pour l'initiation à la chasse à l'arc et à l'arbalète (ICAA) à l'occasion, contribuant à la formation de plus de 35500 personnes. Il s'est aussi investi auprès de jeunes en situation de décrochage scolaire en leur offrant des formations gratuites dans le cadre de projets particuliers. Impliqué depuis 1993 au sein de l'Association chasse et pêche Montréal Ste-Marie, il a œuvré comme bénévole, administrateur et formateur, en plus de participer activement à des événements majeurs, comme le Salon chasse et pêche de Place Bonaventure, où il occupe aujourd'hui la fonction de trésorier. Récipiendaire du prix Animation Pescof en 2015 et du titre de moniteur régional en 2020, il a aussi joué un rôle essentiel dans l'initiation des jeunes au plein air, notamment par des séjours éducatifs à la rivière Doncaster.

MONITEURS RÉGIONAUX

Carol Sirois | Bas-Saint-Laurent

Jocelyne Ricard | Mauricie

Linda B. Crête | Estrie

Daniel C. Dorion | Outaouais

Luc Bélanger | Abitibi-Témiscamingue

Claude Potvin | Côte-Nord

Claude Blais | Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine

Danielle Lemelin | Chaudière-Appalaches

André Corbeil | Laurentides

Antoine Duquette | Montréal - Laval - Montérégie

Roma Bouchard | Montréal - Laval - Montérégie

Reno Montminy | Centre-du-Québec



Fédération québécoise
des chasseurs et pêcheurs

ACTION ÉDUCATIVE
SÉCURITÉ NATURE

FONDATION
HÉRITAGE FAUNE